

Plan de conception communautaire Rockcliffe
Ottawa, ON



CANADA LANDS COMPANY
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA

Rapport de consultation publique
janvier 2013



MOMENTUM

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	p 1
2. Objectifs de la consultation : Phase 1 du Plan de conception communautaire (PCC) des terrains Rockcliffe de la SIC	p 1
3. Avis	p 3
4. Groupe consultatif public	p 4
5. Résumé des activités de consultation	p 5
6. Foire aux idées – Analyse des commentaires reçus	p 6
7. Résumé de la phase 1 de la consultation	p 7
8. Prochaines étapes : Phase 2 du Plan de conception communautaire (PCC) des terrains Rockcliffe de la SIC.....	p8

ANNEXES

- ANNEXE 1 : Avis publics
- ANNEXE 2 : Groupe consultatif public – Notes de réunion
- ANNEXE 3 : Foire aux idées – Notes de réunion
- ANNEXE 4 : Foire aux idées – Résumé des commentaires
- ANNEXE 5 : Foire aux idées – Questionnaire



Foire aux idées, 26 novembre 2012 – Musée de l'aviation et de l'espace du Canada





Introduction

En octobre dernier, la Société immobilière du Canada a entrepris un processus intégrant la *Loi sur l'aménagement du territoire* et la *Loi sur les évaluations environnementales* pour les terrains de l'ancienne base aérienne à Rockcliffe. Ce projet a pour but de préparer un Plan de conception communautaire (PCC) en vue de l'approbation de la Ville d'Ottawa.

Des éléments-clés du PCC sont la coordination et l'intégration de la consultation publique, y compris les exigences de la *Loi sur l'aménagement du territoire* quant à l'application de modifications au Plan officiel et les exigences en matière de projets municipaux d'évaluation environnementale constituant des projets environnementaux et d'infrastructure connexes.

La planification et la coordination des exigences relatives à la gestion des infrastructures et de l'environnement dans le cadre du PCC, en consultation avec la collectivité, contribueront à assurer le respect des objectifs de la Ville d'Ottawa, de la collectivité et des autres autorités d'approbation et intervenants.

La consultation constitue l'un des points essentiels de l'intégration. Le présent rapport vise à documenter le processus de consultation à l'appui de la mise en œuvre du PCC par l'intégration de la *Loi sur l'aménagement du territoire* et la *Loi sur les évaluations environnementales* qui se déroulera au cours des deux prochaines années.

Objectifs de la consultation : Phase 1 du PCC des terrains Rockcliffe de la SIC

Les activités de consultation entreprises dans le cadre de ce projet visent à stimuler un dialogue libre entre la Société immobilière du Canada (SIC) et les représentants de la collectivité, et différents autres intervenants y compris les organismes d'approbation, les propriétaires des terrains adjacents et le grand public.



Le lancement de la consultation aux tout débuts du processus de planification permet à l'équipe de projet de la SIC de cerner les préoccupations et de les aborder dans le développement de cette collectivité à venir. La phase 1 du processus de consultation a coïncidé avec la phase 1 du PCC, soit de septembre 2011 à janvier 2012. Un certain chevauchement s'est produit entre les phases 1 et 2, ce qui a permis aux membres du public de faire part de leurs idées et commentaires à l'équipe de projet suite à la Foire aux idées du 26 novembre. Cette équipe continuera, tout au long du processus du PCC, de recevoir les commentaires du public concernant les sujets liés à la phase 1.

La consultation a été conçue de manière à respecter les exigences réglementaires, à faciliter une coopération et une coordination continues avec les intervenants compétents, à tirer profit des connaissances des gens qui habitent et travaillent dans la zone du projet, et à répondre aux objectifs d'étude suivants pour la première phase de la consultation :

- Présenter le projet et l'évaluation environnementale.
- Discuter du problème/de l'opportunité lié(e) au projet, y compris une évaluation des besoins actuels et futurs concernant l'utilisation des terrains, la demande en transport et les réseaux de transport.
- Discuter des solutions possibles au problème/à l'opportunité, y compris la construction de nouvelles routes et d'un couloir amélioré de priorisation des véhicules de transport en commun.
- Établir une vision collective en matière de logements mixtes, de centres d'emploi, de petits commerces et d'espaces verts.
- Lancer et mettre au point le processus d'évaluation d'après les commentaires résultant de la consultation.
- Incorporer les contraintes techniques influençant l'emplacement et la conception du projet.

Avis publics

Un avis bilingue sur le lancement du Plan de conception communautaire (PCC) des terrains Rockcliffe de la SIC ainsi qu'un avis bilingue sur le premier événement public intitulé *Foire aux idées* ont paru dans les publications suivantes :

- Journaux : *Ottawa Citizen*, *Ottawa Sun*, *LeDroit*, *Manor Park Chronicle* et *Ottawa East EMC*
- Site Web des projets de la Ville d'Ottawa accessible à <http://ottawa.ca/fr/hotel-de-ville/consultations-publiques/amenagements/portes-ouvertes-nc>
- Site Web de la Société immobilière du Canada accessible à <http://www.clrockcliffe.ca/fr/news>

(Un échantillon d'avis de la Foire aux idées se trouve à l'annexe 1.)

Dates de publication :

Manor Park Chronicle (7 nov. 2012)

Ottawa Sun (7 nov. 2012)

LeDroit (7 nov. 2012)



Ottawa Citizen (7 nov. 2012)
Ottawa East EMC (8 nov. 2012)
LeDroit (21 nov. 2012)
Ottawa Citizen (21 nov. 2012)
Ottawa Sun (21 nov. 2012)

Groupe consultatif public

Un groupe consultatif public (GCP) a été créé en octobre 2012 lorsque l'équipe de projet de la SIC a rencontré les associations communautaires et d'autres organisations situées dans les environs des terrains Rockcliffe. Ce groupe comprend les membres suivants :

1. Bob Publicover, **Cardinal Glen Community Association**
2. Darlene Monkman, résidente de **Drayton Private**
3. Maurice Hladik, **Fairhaven Co-operative Community Incorporated**
4. Andrew Wisniowski, **Lindenlea Community Association**
5. Marc Lessard, **Manor Park Community Association**
6. Roslyn Butler, **New Edinburgh Community Alliance**
7. Anthony Keith, **Rockcliffe Park Residents Association**
8. Norm Kruse, **Carson Grove & Rockcliffe Mews Residents Association**
9. John Murray, représentant du **Rockcliffe Yacht Club**, membre du **Manor Park Community Association Inter-Provincial Bridge Committee**
10. Jane Brammer, **Rothwell Heights Property Owners Association**
11. Mark Kaluski, administrateur, **Association des marchands du Quartier Vanier (ZAC)**
12. Mike Bulthuis, **Association communautaire de Vanier**
13. Betty Ward, résident de la collectivité de **Cummings**

Gerry Lajeunesse, président nommé par les bénévoles

SIC : Don Schultz

Ville d'Ottawa : Selma Hassan, urbaniste et planificatrice de secteur

Équipe de consultation : Stephen Willis, MMM Group
Nancy Meloshe, Meloshe and Associates
Suzanne Valiquet, Momentum Planification urbaine et Communications

(Les notes de réunion du premier GCP se trouvent à l'annexe 2.)

Le GCP s'est réuni le 21 novembre, avant le premier événement public, soit la Foire aux idées.

De plus, l'équipe de la SIC a rencontré individuellement les représentants des organisations communautaires suivantes :

1. New Edinburgh Community Alliance : 3 octobre
2. Manor Park Community Association : 3 octobre
3. Rothwell Heights Property Owners Association : 5 et 26 octobre
4. Cardinal Glen Community Association : 19 octobre
5. Carson Grove & Rockcliffe Mews Residents Association : 19 octobre 19
6. Greenspace Alliance : 31 octobre



7. Rockcliffe Park Residents Association : 8 novembre
8. Overbrooke Forbes Community Association : 9 novembre
9. Association communautaire de Vanier : 9 novembre
10. Lindenlea Community Association : 16 novembre
11. Fairhaven Co-operative Community Incorporated : 16 et 30 novembre

L'équipe de la SIC a aussi rencontré d'autres organisations communautaires comme la Greenspace Alliance et le Rockcliffe Flying Club afin d'examiner les enjeux liés au réaménagement des terrains Rockcliffe. D'autres organisations ont manifesté leur intérêt à rencontrer le PCC et celles-ci formeront probablement d'autres groupes consultatifs. Au cours des quelques prochains mois, un groupe du logement, un groupe des questions sociales et un groupe des résidents qui habitent sur des propriétés immédiatement adjacentes au site Rockcliffe de la SIC seront créés, ce qui permettra à la SIC d'aborder leurs préoccupations respectives et d'examiner plus à fond des idées et possibilités constructives.

Lors de sa première réunion, le GCP a traité des problèmes et des préoccupations. Le groupe a également entamé la définition de son mandat y compris ses rôles et responsabilités. Il a alors convenu d'informer son conseil et ses membres de tout événement public et de toute étape-clé de la SIC. Le GCP a pour but premier d'assurer la liaison avec ses collectivités respectives en partageant l'information et en faisant part des commentaires reçus à l'équipe de la SIC.

Aux fins de la transparence et d'une communication plus efficace au sein du GCP et des autres groupes qui pourraient se former en cours de route, on a convenu que la SIC affichera les procès-verbaux sur son site Web de façon opportune.

Résumé des activités de consultation

Groupe consultatif public

À ce jour la participation aux activités du GCP s'est avérée très satisfaisante. Avec plus de 12 groupes situés dans les environs immédiats du site Rockcliffe, les représentants de la collectivité sont fort engagés envers l'exercice biennal de consultation concernant le Plan de conception communautaire de la SIC. Des réunions ont eu lieu avant la formation du GCP et la Foire aux idées, soit avec chaque association communautaire, l'Alliance pour les espaces verts, l'Hôpital Montfort, des élus et le personnel de la Ville et de la CCN.

Foire aux idées

La Foire aux idées a attiré 700 personnes entre 15 h et 21 h le lundi 26 novembre 2012, au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. Deux présentations données par l'équipe de la SIC ont été suivies par une période de questions et réponses. De plus, sept stations informatives et interactives ont permis aux jeunes et aux moins jeunes d'exprimer leurs idées et aspirations. Entre autres, on y trouvait un modèle 3D ou nuage d'idées illustrant une photographie aérienne du site de la SIC. À ces stations, les gens étaient invités à écrire sur des feuillets autoadhésifs ce qu'ils aimeraient voir sur le site. On a ainsi consigné des commentaires portant, entre autres, sur les installations dans les espaces verts et les



divers types de bâtiments, tant commerciaux que résidentiels. On a demandé aux enfants de choisir parmi différentes structures de jeux et de placer des cercles sur leurs trois structures préférées. Une tribune libre a permis aux participants d'enregistrer sur vidéo leurs réflexions et opinions. En outre, un kiosque du Bureau de direction de la SIC illustre les nombreux projets de la société partout au pays.

Un questionnaire et des fiches de commentaires étaient à la disposition des participants. Le site Web de la SIC était accessible à plusieurs postes; on y indiquait que les participants pouvaient aller en ligne pour entrer plus d'information après l'événement. À ce jour, plus de 500 personnes se sont inscrites pour recevoir le bulletin de la SIC sur Rockcliffe qui devrait être disponible à compter du printemps 2013.

La documentation offerte à la Foire aux idées et dans les stations était disponible en anglais et en français, sur des tableaux d'affichage. Le contenu de cette documentation était également disponible en ligne sur le site Web de la SIC et la Ville d'Ottawa avait consacré une page Web au projet.

Les tableaux d'affichage portaient sur les sujets suivants :

- Mot de bienvenue et introduction au Plan de conception communautaire du Projet de réaménagement Rockcliffe de la SIC et aux projets municipaux d'évaluation environnementale constituant des projets environnementaux
- Processus de gestion de projets

(Le résumé de la Foire aux idées se trouve à l'annexe 4.)

Foire aux idées – Analyse des commentaires reçus

La Foire aux idées avait pour but de permettre à la Société immobilière du Canada de déterminer l'intérêt du public quant à la véritable vision de l'avenir de ce dernier concernant la possibilité de bâtir l'un des endroits les plus novateurs et excitants d'Ottawa pour vivre, travailler et se divertir. C'est dans cette optique que l'équipe de la SIC a présenté le projet en prenant soin d'expliquer l'histoire du site, la situation du projet en 2007 et ce qui en est ressorti depuis. Il a été nettement établi que ce premier événement constituait une invitation à exprimer toutes les aspirations puisqu'aucun plan ni aucune idée préconçue n'était alors à l'étude.

Le processus du respect des exigences du Plan de conception communautaire a été clairement énoncé. Les présentations ont été effectuées par des conseillers de la SIC, dont le groupe Brook McIlroy d'urbanistes-conseils, l'architecte-paysagiste Janet Rosenberg et associés, le MMM Group et le gestionnaire des communications ministérielles de la SIC en collaboration avec le directeur immobilier de la SIC pour les terrains Rockcliffe.

Les observations du public ont été regroupées en fonction des thèmes suivants :



Utilisation des terrains – généralités
Taux d'occupation
Durabilité de l'environnement
Types de logements
Constructions
Transport
Thèmes sociaux
Processus
Noms de sites
Loisirs
Écoles/établissements
Voisinages
Impacts du pont de l'île Kettle
Planification intégrée
Arbres/espaces verts
Divers

Les commentaires les plus fréquents sont les suivants – les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de fois que ces commentaires ont été relevés.

- Abordabilité du logement pour tous les revenus (36) – commentaire le plus fréquent
- Répercussions du transport sur les réseaux routiers adjacents – enjeu le plus marqué (35)
- Protection des arbres/forêts/oiseaux/animaux/espaces verts existants (64) – groupe le plus important de commentaires semblables
- Connexions entre les différents sentiers : parcours de conditionnement physique/sentiers de promenade/pistes cyclables (35)

Tous ces commentaires indiquent manifestement un désir de préserver le plus possible la topographie du site et de faciliter l'accessibilité piétonnière et la connectivité du secteur, ainsi que la création d'un réseau routier n'ayant aucune incidence nuisible sur les collectivités adjacentes. En outre, on souhaite ardemment la construction d'habitations abordables pour tous.

Résumé de la phase 1 de la consultation

D'après le résumé des objectifs que nous avons cernés pour la phase 1, nous nous sentons confiants que ces objectifs ont été atteints tel qu'indiqué comme suit :

- Présenter le projet et l'évaluation environnementale. *Processus achevé.*
- Discuter du problème/de l'opportunité lié(e) au projet, y compris une évaluation des besoins actuels et futurs concernant l'utilisation des terrains, la demande en transport et les réseaux de transport. *Processus achevé.*
- Discuter des solutions possibles au problème/à l'opportunité, y compris la construction de nouvelles routes et d'un couloir amélioré de priorisation des véhicules de transport en commun. *Progrès sensibles effectués – amélioration en cours.*



- Établir une vision collective en matière de logements mixtes, de centres d'emploi, de petits commerces et d'espaces verts. *Progrès sensibles effectués – amélioration en cours.*
- Lancer et mettre au point le processus d'évaluation d'après les commentaires résultant de la consultation. *Progrès sensibles effectués – amélioration en cours.*
- Incorporer les contraintes techniques influençant l'emplacement et la conception du projet. *Processus achevé.*

Prochaines étapes : Phase 2



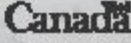



La phase 1 du processus de consultation est maintenant terminée; toutefois, les commentaires et suggestions sont encore reçus, consignés et intégrés dans la documentation.

La SIC prévoit tenir un deuxième événement public plus tard ce printemps; celui-ci servira au lancement de la phase 2 de l'élément de participation du public au PCC.

La SIC y présentera probablement une revue de ce qu'elle aura appris et les applications des principes et demandera aux participants d'examiner certaines nouvelles options et possibilités fondées sur l'information obtenue lors du premier exercice de consultation.



ANNEXE 1 : Avis publics

<p>Vous êtes invités à la première</p> <h2>Foire aux idées des terrains Rockcliffe de la SIC</h2>  <p>La Société immobilière du Canada organise une foire aux idées pour faciliter le partage de renseignements à propos du site de l'ancienne base des Forces canadiennes Rockcliffe. Les résidents auront la possibilité d'offrir leurs idées et suggestions concernant l'avenir du site. Les sessions incluront une présentation informelle, une station pour les enfants, et une foire aux idées interactive. La SIC a l'intention de formuler un Plan de conception communautaire avec l'appui de la communauté.</p> <p>Dans le cadre du Plan de conception communautaire pour ce projet, la Société immobilière du Canada commence (en association avec la Ville d'Ottawa) une évaluation environnementale municipale de portée générale de l'eau, des eaux usées, des eaux pluviales, des routes, du transport en commun et des éléments actifs de l'infrastructure de transport du Plan. De plus amples renseignements sur ce processus seront disponibles lors de la réunion et sur le site Web du projet.</p> <p>La Société immobilière du Canada offrira un service de navette jusqu'au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, le 26 novembre 2012, pour les gens qui veulent se rendre à la Foire aux idées. La navette fera régulièrement l'aller-retour entre l'entrée principale de l'hôpital Montfort et le Musée, à compter de 15 h. La dernière navette quittera le Musée à 21 h30.</p> <p>Date : Lundi, 26 novembre 2012 Horaire : de 15 h à 21 h (1ère session à 16 h, et 2e session à 19 h) Endroit : Musée de l'aviation et de l'espace du Canada 11, Promenade de l'Aviation, Ottawa</p> <p>www.clrockcliffe.ca</p>  <p>CANADA LANDS COMPANY SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA</p> 	<p>Join us for the first</p> <h2>CLC Rockcliffe Lands Ideas Fair</h2>  <p>Canada Lands Company is hosting an ideas fair in order to share information about the former Canadian Forces Base Rockcliffe site. Residents will have an opportunity to contribute ideas about what they would like to see on this site. Sessions will include an informational presentation, a children's station and an interactive ideas fair. CLC's goal is to prepare a Community Design Plan with the support of the community.</p> <p>In conjunction with the Community Planning on this project, Canada Lands Company is commencing (in association with the City of Ottawa) a Municipal Class Environmental Assessment process for the water, wastewater, stormwater, roads, transit and active transportation infrastructure elements of the plan. More information on this process will be available at the meeting and on the project web site.</p> <p>CLC is pleased to provide a shuttle service to and from the Canadian Aviation and Space Museum on Monday November 26, 2012 for individuals taking public transit to attend the Ideas Fair. The shuttle will arrive and depart from the main entrance of the Montfort hospital at regular intervals beginning at 3:00pm.</p> <p>Date: Monday, November 26, 2012 Time: 3:00-9:00 p.m. (Session one @ 4pm, Session two @ 7pm) Location: Canada Aviation and Space Museum 11 Aviation Parkway, Ottawa</p> <p>www.clrockcliffe.ca</p>  <p>CANADA LANDS COMPANY SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA</p> 
---	--



ANNEXE 2 : Groupe consultatif public – Notes de réunion

Réunion n° 1 du Groupe consultatif public Rockcliffe (GCP)
21 novembre 2012 à 18 h 30
Ville d'Ottawa

Don Schultz, directeur immobilier de la SIC pour les terrains Rockcliffe souhaite la bienvenue à tous.

Présentations en tour de table :

Stephen Willis, MMM Group, Ottawa
Roslyn Butler, New Edinburgh Community Alliance
Darlene Monkman, résidente de Dayton Private
Anthony Keith, Rockcliffe Park Residents Association
Gerry Lajeunesse, président/facilitateur nommé par les bénévoles pour le nouveau GCP
Nancy Meloshe, Meloshe and Associates Ltd
Jane Brammer, Rothwell Heights Property Owners Association
Suzanne Valiquet, Momentum Planification urbaine et Communications
Norm Kruse, Carson Grove & Rockcliffe Mews Residents Association
John Murray, représentant du Rockcliffe Yacht Club, (membre du Manor Park Community Association Inter-Provincial Bridge Committee)
Bob Publicover, président de la Cardinal Glen Community Association
Mark Kaluski, administrateur, Association des marchands du Quartier Vanier (ZAC)
Maurice Hladik, Fairhaven Community Association
Selma Hassam, Ville d'Ottawa, Service de l'urbanisme
Andrew Wisniowski, Lindenlea Community Association
Marc Lessard, Manor Park Community Association
Excusé : Mike Bulthuis, Association communautaire de Vanier

- L'équipe de la SIC présente le résumé des thèmes récurrents lors des diverses réunions avec les groupes communautaires avant la formation du GCP. Cet exercice vise à créer une base de discussion et à cerner d'autres questions et concepts.
- Un membre s'informe sur la signification de la pollution lumineuse. L'équipe de la SIC explique qu'il s'agit des effets de lumière qui pourraient avoir des répercussions sur les voisinages.
- On souligne l'emplacement excellent du site à proximité immédiate de l'eau et l'importance de l'accès par voie navigable pour les populations futures du site de la SIC. Il semble que le nouveau site pourrait intéresser plus de gens, soit un élément positif puisque 100 propriétaires de bateaux utilisent déjà le club et l'accès au quai est restreint.
- On souligne l'importance du processus et de la transparence de la part de la SIC et de la Ville, notamment suite à l'exercice de consultation sur le pont interprovincial.
- Lorsque l'équipe de la SIC demande quelle importance accordent les différentes collectivités à la circulation routière, au transport et au transport en commun, le groupe répond de façon presque unanime.



- On indique que le nouveau projet de la SIC encouragera les nouveaux résidents à circuler parmi les collectivités avoisinantes, ce qui constitue aussi une préoccupation croissante.
- On signale que la circulation routière augmentera sur le boulevard St-Laurent, qui est déjà une artère fort achalandée.
- Il est entendu que l'avenue Beechwood et la promenade Sussex sont déjà encombrées.
- On ajoute qu'il ne s'agit pas simplement de voitures mais aussi de véhicules de transport en commun. On utilise l'exemple de l'Hôpital Montfort en raison de la congestion routière le long de cette partie du chemin Montréal et de l'accès difficile à cet établissement.
- On fait remarquer que l'expansion du chemin Montréal posera un défi et que le chemin Codd's menant au chemin Montréal est étroit et en pente raide. On ajoute que le chemin Hemlock et l'avenue Beechwood comporteront de graves difficultés du fait que ces routes sont présentement utilisées à plein débit.
- De plus, on signale les rues du site, comme le chemin Burma qui est présentement un cul-de-sac; son ouverture augmentera considérablement la circulation routière.
- On demande si la SIC aura accès à d'autres routes principales en passant par les terrains du CNRC. L'équipe de la SIC répond que la SIC proposera en effet cette idée mais que, pour le moment, les idées proposées en sont à l'étape préliminaire et que la SIC espère voir ces idées faire surface à la Foire aux idées du 26 novembre étant donné que la Société s'attend non seulement à ce que le public soulève des questions mais contribue également à trouver des solutions. Aucun commentaire officiel n'a été formulé à ce sujet mais la SIC a demandé au CNRC d'inclure une partie de ses terrains dans le Plan de conception communautaire. Même s'il ne s'agit pas d'un transfert officiel, cela faciliterait une bonne planification de l'utilisation des terrains permettant la détermination de meilleurs points d'accès du côté est du site de la SIC. Malgré le stade précoce du processus, la SIC est d'avis que c'est un débouché de circulation approprié vers le chemin Montréal.
- On s'informe sur la conception d'une route réservée au transport en commun.
- On dénote que la SIC a surtout besoin d'accéder aux terrains avoisinants pour atteindre les principales artères. On mentionne que la SIC aimerait proposer à la CCN d'accorder l'accès à la promenade Rockcliffe.
- L'équipe de la SIC indique que la Ville est à réviser son Plan directeur des transports. Elle ajoute qu'on a demandé d'examiner ce concept et d'autres qui profiteront à tous, d'une façon plus globale en tenant compte de solutions créatrices et de meilleures connexions, non seulement pour les automobiles mais aussi pour les piétons, les cyclistes et le transport en commun.
- On mentionne la nouvelle station du système léger sur rail (SLR) au Centre Gloucester. L'équipe de la SIC ajoute qu'il serait irréaliste de croire que les plans du SLR changeront mais précise qu'on aimerait voir comment intégrer de meilleures connexions; on convient, en principe, qu'il s'agit d'un service amélioré pour la collectivité.
- On mentionne que les solutions proposées ne devraient pas causer de nouveaux problèmes de circulation créés par les déplacements de l'est vers le centre-ville. On précise que cela s'est



produit lorsque la base a été ouverte parce que les automobilistes passaient par la base pour se rendre à l'avenue Beechwood, au pont et à Gatineau. Même si les commerçants sur le site de la SIC recherchent la circulation de transit, les résidents n'en voudront pas.

- On indique que la circulation dépendra du nombre de résidents et des facteurs d'emploi. On précise que de 3 000 à 4 000 résidents ne présenteraient pas nécessairement un problème mais que 15 000 causeraient un déplacement majeur pour se rendre au travail.
- On mentionne que la SIC est manifestement engagée envers le développement d'emplois sur le site comme l'indiquent déjà les marchés, et des voies réservées aux autobus font définitivement partie de cette stratégie. Des lettres envoyées aux représentants de la Ville et de la CCN présentent une vision plus globale des transports dans ce secteur de la ville puisque la SIC contribuera largement aux changements éventuels.
- On fait mention de l'ancienne base et de la façon dont les gens y vivaient et travaillaient. À ce moment-là, les commerces et les détaillants avoisinants étaient prospères mais, au cours des ans, avec la fermeture de la base, ça s'est détérioré. Le mail linéaire le plus près du site compte maintenant un nouveau restaurant et certaines rénovations semblent avoir amélioré la situation.
- On s'informe de la date de fin du projet et de la densité de la population résidentielle. Cela dépendra du réseau d'infrastructure des transports et de sa capacité de soutien, d'où l'importance des discussions avec la Ville et la CCN.
- Au sujet de la formule utilisée, on indique que le projet précédent visait jusqu'à 15 000 personnes d'après les documents d'information du Plan officiel de la Ville. Le plan précédent n'intégrait pas de mélange considérable d'emplois – la SIC doit examiner le mélange de résidents et de travailleurs selon les impératifs du marché.
- Il faudra mettre à l'essai divers modèles de transport tout en tenant compte des carrefours – il s'agira d'étudier différentes options en l'absence de réponses concrètes en ce moment.
- La SIC reconnaît que le transport constitue une question sérieuse et l'un des éléments essentiels de la collectivité.
- Les planificateurs de l'utilisation des terrains et les ingénieurs de la circulation ont parfois différents points de vue. Les collectivités savent comment elles sont affectées par les changements. Les ingénieurs tentent parfois de les convaincre que le système peut accommoder plus de circulation alors que ces dernières sont d'avis contraire du fait que ce sont elles qui habitent dans le secteur et utilisent les routes.
- La construction progressive du site de la SIC prendra de 15 à 20 ans. Tout problème donnera lieu à de nouvelles approches qui seront intégrées avec le temps. Une stratégie de mise en œuvre progressive procurera plus de souplesse au développement.
- En citant comme exemples Halifax, Vancouver et New York, on mentionne que la voie navigable pourrait faire partie d'un nouveau réseau de croisières comme Paul's Boat Lines, ce qui pourrait réduire l'achalandage routier.



- Il faudrait un quai de taille assez imposante, une aire de stationnement et l'accès à des autobus – l'accent étant mis sur le caractère saisonnier. Ce service pourrait être offert jusqu'au 21 novembre.
- L'équipe de la SIC ajoute qu'en ce qui concerne le transport en commun la meilleure solution est probablement le service rapide par autobus branché au SLR, avec des connexions aux réseaux cyclables et piétonniers.
- On demande s'il existe un réseau d'autobus efficace qui pourrait servir de modèle. On précise qu'Ottawa compte l'un des meilleurs réseaux au Canada. Ici, on bénéficie de couloirs de circulation prioritaire, d'une facilité de déplacement et de technologies avancées. L'équipe de la SIC affirme que les autobus demeurent l'un des meilleurs moyens de transport de la ville.
- On soulève la question d'intégrer un réseau comptant de plus petits autobus qui circuleraient plus fréquemment afin d'encourager autant de gens que possible à adopter ce mode de transport. L'équipe de la SIC ajoute qu'on étudiera tout le secteur y compris la partie hors du site de la base aérienne, afin d'adopter une approche plus globale visant à régler plus efficacement les problèmes de circulation.
- L'équipe de la SIC ajoute que, s'ils se voient offrir de bons choix, les gens opteront pour le transport en commun et laisseront leurs voitures à la maison. On examinera à fond les nombreuses possibilités existant entre le site et la nouvelle station SLR Blair.
- L'équipe de la SIC a obtenu une réponse très favorable de la Ville à cet égard et on fait remarquer que la Ville souhaite également réduire le nombre de voitures sur les routes, ce qui réduira la congestion de la circulation et maximisera l'achalandage des autobus.
- On ajoute que le développement d'une communauté pour retraités pourrait stimuler l'utilisation du transport en commun puisque ces personnes n'ont pas tendance à circuler durant les heures de pointe.
- On souligne que, même s'il s'agit d'une bonne suggestion, la SIC ne peut pas réglementer une clientèle. Afin d'éviter tout concept de monoculture, il est préférable de proposer un mélange de différents types et tailles de logements, ce qui encouragera un mélange plus vaste d'acheteurs. La construction sur place de magasins, d'écoles et de services de base exhorte les gens à rester dans leur secteur immédiat. On mentionne également que l'ajout de centres d'emploi sur le site réduit la nécessité d'utiliser des voitures pour ceux qui y vivent et y travaillent.
- On mentionne l'importance d'un zonage municipal qui permet l'installation côte-à-côte de commerces et de résidences.
- On demande si le projet comporterait une salle de concert, par exemple, ce qui pourrait accroître la circulation ou, encore, ne créer aucun intérêt pour les résidents. L'équipe de la SIC répond en expliquant ce qu'indique le Plan officiel de la Ville – en effet, ce sera une collectivité mixte.
- Certaines parties du site se prêtent davantage à une utilisation mixte, comme le long du chemin Montréal, plus près du site du CNRC, alors que d'autres secteurs ne s'y prêtent pas. Il est peu



probable qu'on puisse y aménager un grand stade ou un autre centre municipal important puisqu'ils existent déjà ailleurs.

- La CCN est propriétaire de terrains adjacents au site sur lesquels la SIC n'exerce aucune autorité. À l'heure actuelle, on ne sait pas ce que la CNN prévoit pour sa partie de la propriété. À un moment donné, elle pourrait vouloir y ériger une institution culturelle nationale.
- L'équipe de la SIC précise que les activités ou installations offertes seraient de portée communautaire.
- **Phase de la communication** : L'équipe de la SIC explique le processus qu'aimerait suivre la SIC. Au début, on procède à des entretiens particuliers, à savoir que la SIC communique l'information concernant ses intentions et explique à quelle étape elle se trouve et qui a mis tout le monde au courant du projet.
- La prochaine étape est la **phase de la consultation**, au cours de laquelle le GCP fournit la rétroaction, des idées et des commentaires; la SIC transmet cette information à l'équipe de conception aux fins d'examen. La troisième étape, la **phase de la collaboration**, constitue l'étude des propositions de l'équipe de conception et le travail collaboratif d'examen des conceptions proposées.
- L'équipe de la SIC explique que le GCP est un groupe très important mais que d'autres sont aussi intéressés à rencontrer la SIC. Par exemple, des demandes ont été formulées par des groupes sociaux et des groupes sur les logements ainsi que par des particuliers voulant discuter de leurs besoins et de la façon dont la SIC y répondra. On tiendra probablement une autre réunion avec ces personnes.
- L'équipe de la SIC explique que le commun dénominateur avec le GCP vient surtout du fait que tous vivent tout près du site et que les membres de ce groupe seront les plus touchés par le projet.

Nouveau président/facilitateur du GCP

- On présente Gerry Lajeunesse à titre de nouveau président/facilitateur du GCP.

Mandat du groupe

- Le GCP devrait être un groupe d'échange, de communication et de collaboration avec des responsabilités sur tous les tableaux et rendant des comptes aux collectivités respectives tandis que la SIC fait part de ses conclusions au reste de l'équipe.
- Dans un esprit de bonne foi, de respect et de sincérité, les représentants des collectivités sont chargés d'informer leurs membres et de fournir une rétroaction à la SIC puis de retourner à leurs propres collectivités à mesure qu'évolue le dialogue, tout en faisant part des problèmes, des préoccupations et des solutions.
- On souligne l'importance des résultats pratiques des discussions, de la liste des mesures à prendre et de l'inclusion d'un mécanisme de suivi des problèmes.



- On mentionne également l'importance de renseignements concrets, à savoir qu'un commentaire ou un avis doit être exprimé dans un délai précis.

Procédure

- L'équipe de la SIC présentera ensuite des faits et renseignements qui serviront à modeler l'utilisation des terrains et le groupe sera appelé à donner son avis sur ces secteurs très préliminaires, surtout en ce qui concerne les connexions. Une fois que nous serons d'accord, nous passerons à l'aménagement et au paysage de rue.
- Le GCP établira alors un calendrier de réponses tenant compte des points de vue des différentes collectivités. Il faudra du temps pour engager les collectivités dans ce processus et on précise que juillet, août et décembre n'y sont pas propices.
- On fait remarquer qu'un dialogue ouvert et honnête sera assuré tout au long du processus de consultation concernant les possibilités d'action de la SIC.

Outils de communication

- La majorité des représentants des collectivités indiquent que la plupart de leurs communications se font par courriels puisqu'ils détiennent de très bonnes listes des noms de leurs résidents.
- Les réunions du Conseil d'administration serviront à présenter une réponse officielle.
- On aura recours aux journaux communautaires et aux médias en général pour rejoindre les collectivités périphériques.
- Tous conviennent que le *Manor Park Chronicle* et le *New Edinburgh News* constituent des moyens très efficaces pour atteindre les collectivités avoisinantes.
- Les pages Facebook et les sites Web sont également identifiés comme des outils de transmission de messages aux résidents.
- Le courrier électronique semble constituer le meilleur moyen d'obtenir des renseignements des résidents; les réunions du conseil ouvertes au grand public pourraient aussi servir aux fins de rétroaction.
- On propose que l'équipe de la SIC fasse des présentations aux rencontres communautaires.
- On demande aux représentants s'ils se sentiraient à l'aise d'être le porte-parole officiel de leurs collectivités. La plupart se disent prêts à assumer cette responsabilité.
- Un mois semble raisonnable comme délai pour l'obtention de la rétroaction des collectivités.
- On signale qu'il faut instaurer le mécanisme de communication afin que tous les groupes soient au courant des interventions des autres groupes.
- On propose que le site Web de la SIC serve d'outil de communication des problèmes propres aux différents groupes.
- On demande que des éléments visuels soient intégrés aux sites Web communautaires, tels que des avis, des annonces, des photographies et des graphiques.



L'équipe de la SIC passe ensuite à la présentation sur la Foire aux idées prévue pour le 26 novembre 2012.

La séance est levée à 21 h 15.



ANNEXE 3 : Foire aux idées – Notes de réunion

26 novembre 2012 – 16 h

Commentaire : Se demande si la circulation routière du projet sera déchargée sur les chemins Montréal, Blair ou Hemlock. On recommande de construire une salle dans le secteur pour les 54^e et 63^e troupes des scouts d'Ottawa Sud.

Réponse de l'équipe : La SIC reconnaît que le transport constitue un enjeu important pour les collectivités avoisinantes. Il faudra mettre à l'essai différents modèles de transport en tenant compte des carrefours – ce processus nécessitera l'examen de différentes options puisqu'il n'existe présentement aucune réponse concrète. L'équipe indique que la ville étudie actuellement son Plan directeur des transports et que nous collaborerons à trouver une façon plus globale de trouver des solutions créatrices et à examiner de meilleures connexions, non seulement pour les voitures mais aussi pour les réseaux piétonniers, cyclables et de transport en commun.

Commentaire : En raison des données démographiques, il faut songer à des logements abordables pour les aînés et obtenir l'appui communautaire requis. Il est essentiel d'intégrer un mélange de catégories de revenu et de logements abordables, y compris pour les personnes handicapées.

Réponse de l'équipe : La SIC s'est engagée à offrir une gamme de logements qui répondront aux besoins de l'ensemble de la population de la ville. De plus, la Société est résolue à tenir des réunions de consultation d'intérêt commun avec les organisations souhaitant la rencontrer pour discuter d'idées dans le cadre du PCC qui portent sur le logement abordable et les questions sociales.

Commentaire: A-t-on l'intention d'appliquer l'homologation *LEED* à l'ensemble du site ou à des secteurs particuliers?

Réponse de l'équipe : La SIC s'est engagée à assurer le développement du site avec des systèmes et des technologies de pointe. Elle déterminera quels systèmes d'évaluation seront les plus efficaces en vue du développement véritablement durable de cette nouvelle collectivité.



Commentaire : L'étude d'évaluation environnementale du projet du pont de l'île Kettle est en cours. La SIC entend-elle participer à ce projet ou s'y opposer? La construction du pont dans le projet Rockcliffe occasionnerait la circulation de camions dans ce voisinage.

Réponse de l'équipe : La SIC ne prend pas position concernant l'étude sur le pont interprovincial. Une fois l'emplacement choisi, et s'il y a des répercussions sur le site des terrains Rockcliffe de la SIC, celle-ci fera partie du processus de consultation publique.

Commentaire : Les routes seront-elles élargies et s'agirait-il de la première étape du projet de construction?

Réponse de l'équipe : Le réseau routier reste à déterminer puisqu'il sera conçu en fonction des commentaires du public. Une fois le rezonage approuvé, la SIC construira les routes et les trottoirs et mettra en place toutes les infrastructures dont les égouts, les conduits d'eau, les lampadaires, les parcs et les aires communes, avant toute construction de bâtiments et de logements.

Commentaire : Construire des coopératives de logement pour les anciens combattants, soit pour environ 120 familles, ainsi qu'une tour d'habitation y compris des services de soutien sur place, des salles d'exercice et de physiothérapie, une buanderie et un bureau d'administration des biens immobiliers. De plus, on pourrait aménager à proximité un parc célébrant la contribution des anciens combattants.

Réponse de l'équipe : La SIC s'est engagée à offrir une gamme de logements et elle s'attend à ce que ceux-ci répondent aux besoins des anciens combattants, des aînés et d'autres membres de la société. La commémoration des anciens combattants et l'héritage militaire du site seront intégrés au projet de développement.

Commentaire : Étudier le cas de Coconut Point en Floride qui comprend des bâtiments de trois ou quatre étages avec des commerces au niveau principal. Les résidents y trouvent tout ce dont ils ont besoin. Mais on s'oppose à la construction de condominiums de luxe semblables à ceux de Coconut Point.

Réponse de l'équipe : La SIC encourage quiconque à fournir des exemples de partout au monde qui pourraient inspirer la conception de cette nouvelle collectivité à Ottawa.



Commentaire : Chaque bâtiment sera-t-il soumis à une norme élevée d'efficacité énergétique ou simplement aux codes du bâtiment municipaux? Chaque bâtiment devrait offrir une efficacité énergétique qui réduira les coûts de propriété de logements.

Réponse de l'équipe : La SIC encouragera et visera les normes élevées des nouvelles écotecnologies en matière de construction pour le bien-être environnemental et communautaire.

Commentaire : Il faudrait se centrer sur les transports et le transport en commun, en particulier sur l'avenue Beechwood et le chemin Hemlock qui croisent la promenade de l'Aviation. Quelles idées la SIC propose-t-elle pour l'accès à l'avenue Beechwood et au chemin Hemlock, y compris le transport en commun?

Réponse de l'équipe : La SIC s'attend à ce que le transport en commun joue un rôle prépondérant quant aux problèmes de transport au sein et aux alentours de la nouvelle collectivité. La Société collaborera avec la Ville d'Ottawa et la CCN pour régler la question de l'accès à partir du site de la SIC vers le chemin Hemlock et la promenade de l'Aviation, de façon à atténuer les effets de la circulation des voitures privées sur les collectivités à l'ouest de la nouvelle collectivité.

Commentaire : Étudier deux reportages récents de Radio-Canada : l'un, créé par une dame âgée, porte sur la communauté Baba Yaga en France, et l'autre traite de la méthode adoptée au Danemark pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Réponse de l'équipe : La SIC encourage quiconque à fournir des exemples de partout au monde qui pourraient inspirer la conception de cette nouvelle collectivité à Ottawa.

Commentaire : Comment la SIC réunira-t-elle la collectivité en matière de gouvernance et de voir à ce que les espaces verts ne servent pas uniquement à des événements sociaux?

Réponse de l'équipe : La SIC collabore déjà avec des organisations communautaires qui s'intéressent à l'utilisation des espaces verts au sein de la nouvelle collectivité. Les idées résultant de la présente consultation seront intégrées au Plan de conception communautaire.



Commentaire : Selon la SIC, combien de résidents feront partie de la nouvelle collectivité? Combien de navetteurs feront le trajet aller-retour chaque jour?

Réponse de l'équipe : Le projet précédent visait jusqu'à 15 000 personnes mais il ne comportait pas une importante diversité d'emplois. La SIC doit tenir compte du mélange de résidents et d'employés ainsi que des impératifs du marché.

Préoccupation : Combien de résidents des voisinages poursuivent le dialogue au-delà de la présente consultation, c'est-à-dire par blogue? Il ne suffit pas de procurer de l'énergie pour celle nouvelle collectivité mais bien de trouver un moyen de générer de l'énergie au sein même de la collectivité comme, par exemple, le projet de cogénération en Suède.

Réponse de l'équipe : La rétroaction et la communication continue avec les résidents peuvent se faire selon divers moyens : téléphone, courriel, site Web, lettre, télécopieur, Facebook et blogue. Le site Web du projet de la SIC, www.clcrockcliffe.ca, offre divers outils de communication propices à l'engagement du public envers le Plan de conception communautaire.

Commentaire : Ayant participé à la planification de Kanata, on recommande d'en étudier le modèle et d'apprendre des erreurs commises. Puisque le Plan directeur des transports sera abordé au printemps 2013, on recommande à la SIC de s'engager au préalable concernant les besoins en transports et en transport en commun liés à ce projet étant donné qu'il faudra en cerner les grandes répercussions dans le Plan.

Réponse de l'équipe : La SIC participe déjà à des rencontres avec le Service des transports en commun de la Ville et contribuera à la mise à jour du Plan directeur des transports.

Commentaire : Dans quelle mesure ce projet d'habitation attirera-t-il plus de touristes et aidera-t-il les jeunes à éviter les ennuis?

Réponse de l'équipe : Il est possible que les touristes et les résidents de l'ensemble d'Ottawa pourront visiter le site pour voir certains des éléments commémoratifs qui célébreront l'héritage militaire et le patrimoine algonquin de la région. Des installations et des activités pour les jeunes seront intégrées dans les espaces verts et les équipements collectifs. La SIC est intéressée à rencontrer les membres de la collectivité afin de discuter du développement social dans ce secteur d'Ottawa.



Commentaire : Ces terrains sont très précieux pour elle et sa famille. Un certain nombre de pins et d'épinettes sont plus vieux que son arrière-grand-père et elle aimerait qu'ils restent debout même après les travaux de construction. Installer plus de fontaines à boire afin que les gens puissent y remplir leurs bouteilles à eau. Aménager des sentiers pour les personnes qui aiment marcher et ceux qui promènent leurs chiens.

Réponse de l'équipe : La SIC vise l'usage actif de bon nombre des installations communautaires et espaces publics prévus, y compris les agréments comme le mobilier urbain, les fontaines à boire et une diversité de réseaux de sentiers.

Commentaire : La question des transports et du transport en commun constitue l'aspect le plus important du projet et il faut l'aborder.

Réponse de l'équipe : Le transport en commun jouera un rôle significatif dans le règlement des problèmes de transport au sein et aux environs de la nouvelle collectivité. La SIC collaborera avec la Ville d'Ottawa pour prendre en compte les impacts futurs du nouveau projet de développement sur la circulation.

Commentaire : Reste-t-il des revendications territoriales?

Réponse de l'équipe : Les Algonquins de l'Ontario, le gouvernement du Canada et la SIC ont conclu un accord de participation qui permet ce genre de développement. L'accord traite de la commémoration du patrimoine algonquin, la participation économique des Algonquins de l'Ontario au développement et la consultation des Algonquins de l'Ontario à toutes les étapes de la planification et du développement.

Commentaire : La SIC est-elle au courant de l'achat privé d'un terrain de golf à Gatineau? M. Woodman recommande que la SIC entame un dialogue avec les propriétaires puisque cela pourrait profiter aux deux parties si le projet du pont de l'île Kettle est adopté.

Réponse de l'équipe : La SIC a entendu parler du projet de développement au-delà de la rivière des Outaouais face à la propriété de la Société mais n'en a pas encore rencontré les promoteurs. La Société rencontrera plusieurs représentants de l'industrie de l'immobilier, y compris les promoteurs du projet de réaménagement du terrain de golf à Gatineau, afin de mieux comprendre le marché immobilier à Ottawa.



Commentaire : Pour la prochaine séance de consultation, présenter un tableau des données démographiques prévues, c'est-à-dire la composition selon l'âge et le nombre de travailleurs, d'ânés et d'enfants.

Réponse de l'équipe : C'est une bonne idée de présenter des données démographique pour les collectivités avoisinantes et la région d'Ottawa. La SIC présentera de telles informations aux prochaines activités de consultation publique.

Commentaire : Le constructeur-promoteur sera-t-il réglementé ou aura-t-il libre cours? Exemple du constructeur du Parc Lansdowne.

Réponse de l'équipe : La SIC exige que les constructeurs qui achètent des lots et des îlots aménagés respectent les contrôles en matière d'architecture et d'aménagement au-delà des exigences municipales. Ces exigences seront appliquées en ce qui concerne la nouvelle collectivité.

26 novembre 2012 – séance de 19 h

Commentaire : La SIC mentionne que la durabilité représente une partie importante de la planification mais, sans engagement, cela ne signifie pas grand-chose. Viser la consommation énergétique nette zéro pour 2030.

Réponse de l'équipe : La SIC déterminera quels systèmes d'évaluation seront les plus efficaces en vue du développement véritablement durable de cette nouvelle collectivité. Des systèmes potentiels incluraient la consommation énergétique nette zéro pour 2030 et le *LEED*.

Commentaire : Combien de résidents vivront sur ce site? La SIC intégrera-t-elle des patinoires, des parcs et des écoles?

Réponse de l'équipe : La population de cette nouvelle collectivité dépendra de la capacité des systèmes futurs de transports et de transport en commun pour la circulation qui y sera générée. La Ville d'Ottawa prévoit actuellement environ 5 500 maisons dans la zone qui sera éventuellement bâtie, ce qui pourrait donner une population d'environ 12 000 personnes. Ce chiffre est inférieur à ce qui a été indiqué lors de l'exercice de planification précédent pour ce projet, car le plan antérieur se fondait sur l'hypothèse que le transport en commun en site propre serait plus rapidement utilisable dans la nouvelle collectivité.

La nouvelle collectivité comprendra des espaces et des installations de loisirs, tant extérieurs qu'intérieurs. Dans le cadre de nos discussions avec la Ville d'Ottawa et les conseils scolaires, nous préconiserons l'utilisation et l'intégration de ces espaces et installations avec les nouvelles écoles.



Commentaire : Les routes entourant le site sont déjà embouteillées. Durant la consultation, la SIC a mentionné que le projet sera à forte densité et le diaporama illustre des bâtiments de six à dix étages. De plus, la SIC affirme qu'elle concentrera sur le transport en commun par autobus mais aucun réseau du genre n'est visible.

Réponse de l'équipe : La SIC collaborera avec la Ville d'Ottawa et OC Transpo afin de mettre en valeur le transport en commun dans ce secteur. L'ampleur du développement dans cette nouvelle collectivité se fondera sur la capacité des systèmes futurs de transports et de transport en commun à accommoder la circulation générée par le nouveau projet.

Commentaire : Bien des gens aimaient marcher sur la base et ont été attristés de sa fermeture. Les résidents pourront-ils y avoir accès de nouveau?

Réponse de l'équipe : Quoique le site sera fermé aux voitures privées jusqu'à ce qu'on procède au développement, la SIC songe à accommoder des usages provisoires du site, y compris l'accès des piétons. La Société aimerait connaître les idées du public concernant de tels usages qui seraient appropriés au site.

Commentaire : Il a participé au processus de consultation en 2007. Le diaporama présenté ce soir pourrait-il être imprimé ou consulté par la suite?

Réponse de l'équipe : Oui, tout le matériel de présentation, y compris les panneaux d'affichage et les exposés, sera affiché sur le site Web du projet à www.clcrockcliffe.ca.

Commentaire : Comment la construction du pont entre l'île Kettle et la promenade de l'Aviation influencerait-elle le projet et le processus?

Réponse de l'équipe : Cette nouvelle collectivité sera développée sans égard aux décisions concernant la possibilité d'un pont interprovincial. La SIC informera les conseillers et organismes chargés de l'étude sur le pont en ce qui touche le développement futur de la collectivité, au fur et à mesure de nos travaux de planification.



Commentaire : L'un des arguments en faveur du pont de l'île Kettle était l'accès restreint à la promenade de l'Aviation mais le projet communautaire Rockcliffe de la SIC aura de grandes répercussions sur la circulation routière puisqu'il donne un accès total à la promenade.

Réponse de l'équipe : Aucune décision n'a été prise concernant l'accès futur à la promenade de l'Aviation. Au cours du processus de planification, la SIC discutera avec la CCN et la Ville d'Ottawa quant aux options d'accès à la promenade et à d'autres routes.

Commentaire : Tenir compte des collectivités avoisinantes et s'assurer que le projet est intégré dans la collectivité, par exemple avec le partage des centres communautaires, des écoles, etc.

Réponse de l'équipe : Selon l'un des principes de conception de ce projet, la SIC entend réintégrer cette nouvelle collectivité dans les collectivités avoisinantes. La Société intégrera également les espaces verts, les écoles et les installations communautaires dans la nouvelle collectivité de sorte que les collectivités avoisinantes puissent aussi jouir de ses agréments.

Commentaire : La base contient-elle des terrains contaminés? Le cas échéant, quel est le plan pour ces terrains?

Réponse de l'équipe : Des évaluations environnementales de site de la phase 2 ont été préparées pour l'ensemble du site. Une bonne part de l'assainissement de l'environnement a été effectuée aux lieux de démolition de bâtiments. Aux quelques endroits où subsiste une contamination environnementale, la SIC procédera à l'assainissement nécessaire à l'épuration du site avant le développement, ce qui se produira probablement par étapes.

Commentaire : En ce qui concerne l'article de Maria Cook, est-il exact que les AOO ont le droit inaliénable de refus pour tous les sites? En pareil cas, il importe de prendre en compte l'équité de la qualité/prix.

Réponse de l'équipe : L'accord de participation entre les Algonquins de l'Ontario (AOO), la SIC et le gouvernement du Canada contient des dispositions offrant aux AOO des possibilités d'acheter des lots ou des îlots avant qu'ils soient vendus sur le marché public. Ces dispositions tiennent compte de la juste valeur marchande des lots et îlots aménagés.



Commentaire : Comment se déroulera l'aménagement des terrains? Y aura-t-il des appels d'offres ouverts pour l'aliénation des terrains? S'agira-t-il d'un processus transparent ou procédera-t-on comme pour le Parc Lansdowne? Il faut éviter toute mesure trop coûteuse ou restrictive afin d'être juste envers tous les constructeurs, en particulier les petites entreprises.

Réponse de l'équipe : La SIC établira des demandes de propositions à l'intention des constructeurs s'intéressant au développement de la nouvelle collectivité. Des petites et grandes entreprises du bâtiment recevront ces demandes. La SIC visera principalement la qualité des travaux et non la taille des entreprises retenues. Tous les constructeurs seront tenus de respecter les exigences de la Ville et les normes de la SIC.

Commentaire : Dans les observations préliminaires, on a mentionné que la SIC n'utilisera pas le Plan de 2007 en raison des multiples changements effectués depuis. Parmi les modifications principales remarquées on compte les changements apportés au plan du système léger sur rail. M. Legendre ne comprend pas ce commentaire parce que le système antérieur ne circulait pas du tout à proximité de Rockcliffe et que le système actuel passera par la station Blair. Il soutient que le projet vise avant tout les transports et le transport en commun.

Réponse de l'équipe : La SIC est pleinement consciente de l'importance de cet enjeu pour les collectivités avoisinantes. L'ampleur du développement du site se fondera sur la capacité éventuelle du réseau routier et de transport en commun environnant d'accommoder la circulation générée par la nouvelle collectivité. Étant donné que la Ville a modifié et continuera de réviser le Plan directeur des transports, ces changements seront pris en considération dans le nouveau plan de la collectivité.

Commentaire : Le site est présentement appelé la collectivité Rockcliffe par la SIC, ce qui porte à confusion en raison de la collectivité actuelle de Rockcliffe. On propose de demander aux AOO s'ils ont un nom pour ce site ou s'ils voudraient le nommer.

Réponse de l'équipe : La SIC examine présentement une vaste gamme de noms possibles pour cette nouvelle collectivité et ses quartiers futurs. Les membres du public sont encouragés à soumettre leurs idées à cet égard. La nouvelle collectivité commémorera l'héritage militaire du site, le patrimoine algonquin et d'autres aspects culturels importants de la région, dont la communauté francophone.



Commentaire : La SIC a-t-elle consulté le CNRC? Selon le plan propose, l'une des sorties donne sur les terrains du CNRC mais ceux-ci sont fermés à 18 h.

Réponse de l'équipe : Oui, la SIC collabore étroitement avec le CNRC à la préparation du Plan de conception communautaire. La Société est consciente de la clôture fermée entre les terrains du CNRC et de la SIC et elle appuie cette fermeture jusqu'au développement des terrains Rockcliffe. L'option d'une connexion possible à la sortie du site Rockcliffe de la SIC à travers les terrains du CNRC vers le chemin Blair n'est illustrée qu'à titre de connexion éventuelle, aux fins de discussion seulement. Cette option et toutes les autres options de connexions seront sous réserve d'une analyse et d'une consultation supplémentaires avec nos voisins.

Commentaire: En ce qui touche le pont interprovincial de l'île Kettle, la SIC est-elle neutre? Et restera-t-elle neutre tout au long du projet même si le pont aurait une incidence considérable sur la circulation dans le site?

Réponse de l'équipe : La Commission de la capitale nationale prend les devants dans les études pour recommander des emplacements de passage et de couloir prioritaires pour un pont interprovincial du côté est d'Ottawa. La SIC a indiqué à la Ville d'Ottawa et la CCN que nous sommes intéressés à analyser et planifier des réseaux de transports et de transport en commun à l'appui du développement de la collectivité, dans le contexte élargi des infrastructures actuelles et futures des transports et du transport en commun de la CCN et de la Ville d'Ottawa. À ce jour, nous savons seulement que les conseillers en transport sont en train de procéder à une analyse technique avant de recommander un couloir prioritaire pour le pont interprovincial. En raison de la nature préparatoire de notre propre analyse des transports et du besoin de renseignements supplémentaires sur l'analyse comparative des options de couloirs pour le pont interprovincial, la SIC n'est pas en mesure de prendre position quant à n'importe laquelle de ces options.

Commentaire : Combien de personnes la SIC prévoit-elle embaucher pour travailler sur le site?

Réponse de l'équipe : La SIC n'a pas terminé l'analyse visant à déterminer le nombre d'emplois associés aux usages résidentiels sur le site. Cette analyse tiendra compte des impacts sur la circulation, des types d'emplois qui seront compatibles avec les ensembles résidentiels et de la création d'emplois additionnels dans ce secteur d'Ottawa. De plus amples renseignements sur le développement de l'emploi seront communiqués au public lors des activités de consultation à venir.



Commentaire : La SIC a mentionné qu'il s'agit d'un projet de développement progressif à long terme. Quand débutera ce processus? Quelle est la date approximative à laquelle seront érigées les maisons dans lesquelles des familles entendent déménager?

Réponse de l'équipe : Dans l'hypothèse que la SIC présente le Plan de conception communautaire en 2014, le rezonage, le lotissement et l'installation des infrastructures pour la phase 1 se feraient d'ici la fin de 2015. Il est possible que les lots et îlots aménagés soient vendus aux promoteurs dès 2016 et que les premiers résidents emménagent en 2017. Ce serait alors le meilleur des cas mais d'autres facteurs peuvent retarder ces délais d'exécution.

Commentaire : Ce soir on n'a pas mentionné de nouveau site pour le Musée de la Science et de la Technologie. Cela pourrait faire partie du projet.

Réponse de l'équipe : La SIC prendra en considération des installations et des commerces relatifs à la science et la technologie dans l'élaboration d'une stratégie de développement de l'emploi au sein de la nouvelle collectivité.

Commentaire : Une fois terminées les démolitions sur le site, la SIC rouvrira-t-elle les routes comme parcours de rechange pour les navetteurs?

Réponse de l'équipe : La SIC ne rouvrira pas les routes sur le site avant les travaux de développement. Il ne s'agit pas de routes publiques et elles n'ont pas été conçues pour accommoder d'importants volumes de circulation habitation-travail. De plus, elles sont en piètre condition et ne pourraient pas supporter la circulation parasite. En fait, cela aurait des répercussions néfastes sur le CNRC et les collectivités avoisinantes. La circulation et les accès futurs au site devront être planifiés conformément aux normes de la Ville d'Ottawa.

Commentaire : En matière de durabilité sociale, comment la SIC tient-elle compte des besoins des nouveaux résidents, y compris les immigrants?

Réponse de l'équipe : La SIC mettra sur pied un groupe consultatif public qui traitera du développement social et de la durabilité sociale. Nous sommes intéressés à collaborer avec des organismes sociaux pour discuter des différentes questions sociales que la SIC pourrait aborder dans le développement de la nouvelle collectivité.



ANNEXE 4 : Foire aux idées – Résumé des commentaires – 26 novembre 2012

Statistiques sur l'événement - 133 réponses au questionnaire; 125 réponses aux fiches de commentaires de la SIC et 435 personnes inscrites. Mots-clés – abordable; tous types de logements, variété architecturale, écologique; arbres existants; accès aux transports, au transport en commun; propice à la marche; vues; emploi; boutiques

Les commentaires (certains regroupés) les plus récurrents sont les suivants :

- **Abordabilité de logements pour tous les revenus (36)** – commentaire le plus fréquent
- **Protection des arbres/forêts/oiseaux/animaux/espaces verts existants (64)** – groupe le plus important de commentaires semblables
- **Répercussions du transport sur les réseaux routiers adjacents (35)** – enjeu le plus marqué
- **Connexions entre les différents sentiers : parcours de conditionnement physique/sentiers de promenade/pistes cyclables (35)**

Le tableau suivant résume par thèmes les commentaires reçus au moyen des feuillets autoadhésifs, du nuage d'idées, du modèle 3D des terrains et des questionnaires. Les chiffres entre parenthèses indiquent la fréquence des commentaires. Ceux imprimés en **gras** se répètent cinq fois ou plus.

Thème	Types de commentaires
Utilisation des terrains - généralités	Mails linéaires; terrain de parade devenant une place italienne animée et de détente (12) ; Centre des arts d'interprétation; Monument commémoratif de guerre (2); rue principale et petites entreprises (19) ; Marché en plein air (3); usages multiples(20) ; aucun centre commercial (4); aucun magasin-entrepôt (8) ; bibliothèque (3); nouveau musée (Science et Technologie relié au CNRC); centre-ville/collectivité propice à la marche en toute sécurité (23) ; industrie légère (haute technologie) près du CNRC (5) ; magasinage dans l'est de la ville; cimetière; emplois sur place (3); épicerie (3); restaurants (4); casino
Taux d'occupation	Forte densité démographique (6) , forte densité dans des quartiers entourés de verdure; densité moyenne; densité faible à moyenne; aucun entassement; faible densité (2)
Durabilité de l'environnement	Habitat passif; panneaux solaires/exposition (8) – programme MicroFit (2); chauffage à distance (2); toits verts/jardins écologiques (7) ; chaleur géothermique (6) ; protection de l'eau (3); maisons écologiques; conception de maisons écologiques (2); LEED (6) ; véhicules électriques/bornes de recharge (4); maisons à consommation nette zéro; voitures VRTU/Bicyclettes BIXI; encombrement nul (2); recyclage/compostage; éolienne (2); voisinage convivial (3); agriculture urbaine; environnement naturel (4); réduction de l'impact sur l'environnement; collectivité viable (8) ; technologie verte (2); efficacité énergétique
Types de logements	Maisons pour familles élargies/multigénérationnelles (8) ; à forte valeur, unifamiliales avec garages pour deux voitures (6) ; grands logements familiaux (6) ; logements mixtes et non en série – variété architecturale (22) ; bungalows/maisons unifamiliales (7) ; logements pour aînés autonomes (un



	étage) (6) ; logements multiétages pour aînés (2); aucune maison de style manoir (3); pas de maisons axées sur l'accès aux voitures (5) ; un tiers des logements pour des personnes célibataires; immeubles locatifs; condominiums de luxe avec vue; éviter la construction excessive de condominiums dans des bâtiments de grande hauteur
Constructions	Bâtiments de hauteur moyenne (11); aucun bâtiment en hauteur (11); bâtiments bas (13) ; pas de logements superposés en bande (2); hauteurs respectant la silhouette de la ville; aucun bâtiment dépassant l'arbre le plus haut (Finlande)
Transport	Répercussions du transport sur les réseaux routiers adjacents (35) – enjeu le plus marqué; Accessibilité au transport en commun (20); service rapide et direct/SLR/monorail/tramway jusqu'au centre-ville (10); pistes piétonnières/cyclables (7) ; transport en commun (aucune correspondance); station du chemin Blair éloignée; chemin Hemlock – couloirs de transport en commun/cyclable (4); restrictions de stationnement (3); chemin Hemlock à pleine capacité – aucun élargissement (11) ; protection/détournement du chemin Burma de la route actuelle (4); capacité de la promenade (2); restriction de tous les véhicules au sein de la collectivité – utilisation des navettes à la porte; camouflage des aires de stationnement public; voies d'accès multiples; usage du transport en commun avant les travaux de développement; carrefours giratoires – pas de feux de circulation/d'arrêts 4 sens; boulevards bien larges pour tous les modes et secteurs d'arrêt; véhicules de surveillance (4); congestion routière; circulation/transport en commun sur les terrains du CNRC? (2); solution à la congestion sur la route 174; voies cyclables (3); larges boulevards
Thèmes sociaux	Abordabilité de logements pour tous les revenus avec l'accent sur les familles et les aînés (36); accessible en fauteuil roulant (5); accueil des aînés (5) ; égalité des chances pour les jeunes et les aînés (2); soins aux aînés; services sociaux pour tous les âges (3); logement des anciens combattants (2); aucun logement pour les personnes à faible revenu (3)
Processus	Participation au moyen de l'Internet (profil des collectivités) (2); appel de propositions - PCC de la BFC Rockcliffe
Noms de sites	Connexion avec les Algonquins (16) ; garder les noms de rues existants (2); héros/anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale; avions (Northstar, Lancaster Heights) (2); familles de pionniers (2); histoire de l'Aviation royale canadienne /de la base aérienne (9) ; Billy Barker (3); Rockcliffe on the River (2); Rockville(4); Rockcliffe avec certains titres (5), Heights (5) , Vert (2), Place, Casernes, Garnison, Passage, <i>Point, Landing</i> (3), Village (2), Station; Innovateur; BFC de demain; aucun nom qui contient Rockcliffe (4); Mynarski; Hugh Campbell; Billy Bishop; Parc Featherstone; Un Trou de Verdure; Banker Heights; Place Aviation Place; Place Cliffside Place; Pointe des terrains; Une place pour tous; Nouveau Rockcliffe; Patrimoine de Rockcliffe; doivent se dire en anglais et en français (3); Money Talks; Aviation et Heights, Parc, Village; Montfort Heights; Jeanne-Sauvé; George VI; Rockcliffe central; Rockville Heights; Riverview; Avatar
Loisirs	Connexions entre les différents sentiers : parcours de conditionnement physique/sentiers de promenade/pistes cyclables (35) ; planchodromes (2); parcs de toboggan (2); fontaines à jets douchants; courts de tennis, terrains de balle (2), stades/patinoires (4), pistes de curling (tous existant auparavant); parcs à chiens (11) ; centres de type parc d'attraction (4); jardins communautaires (14) ; écuries (2); piscines (8) ; amphithéâtres pour l'été (3); bâtiments communautaires/ateliers (4); grands terrains de sport (2); marina, parcs (4);



	terrains de jeux/d'activités extérieures (17) ; parkettes; établissements sportifs
Écoles/établissements	Écoles ouvertes à toutes les langues et les religions; écoles élémentaires (7) ; écoles élémentaires et secondaires françaises
Voisinages	Intégration (4); interconnexion (3)
Impacts du pont de l'île Kettle	Mentionnés 9 fois comme préoccupations ; aucun pont (3); camions sur la promenade avec le nouveau pont; pont nécessaire (2); connexion au pont
Planification intégrée	Exemples de différentes collectivités – célébration (2); village de comté anglais avec un jardin écologique au centre; Rotkreuz, Suisse; Dockside Green; néo-urbanisme; paysage contemporain; Bois Franc; Stonebridge (Ottawa); Westboro/Glebe (2); pas comme Orléans ou une banlieue typique (4); exemple de Calgary; intégration à la collectivité avoisinante; Baba Yaga, France (communauté d'aînés); type village (4); Chilliwack; conception en fonction de la nature
Arbres/espaces verts	Protection des arbres/forêts/oiseaux/animaux/espaces verts existants/ plantation d'arbres (64) ; plus d'arbres/de haies – aucune clôture (3); connectivité des arbres/espaces verts (3); plantation d'espèces indigènes (2); lac artificiel (3); forêt Trillium près du parc Kindle; accessibilité à la nature (2); (lucioles au printemps); plus de pins
Divers	Aliénation de terrains/construction par processus ouvert; mécanismes de la gouvernance communautaire (coopératives, groupes de résidents; ouverture intérimaire de site à la circulation (2); évitement de la pollution lumineuse; vues de la rivière/Québec (12) ; plus de lumières; garage souterrain; sécurité de la marche; trop long délai jusqu'au développement/à la construction (5) ; retards à l'hôtel de ville (2); intégration des services municipaux; possibilité pour les promoteurs de dominer le projet et méfiance envers les promoteurs (11) ; fermeture de l'aéroport en raison du bruit; méfiance envers les planificateurs d'Ottawa (3); incidence sur les valeurs des propriétés des secteurs adjacents; mise en place progressive et utilisations provisoires; art civique (4); simplement une cité-dortoir sans le lien de passage et l'emploi; vente des propriétés au secteur privé maintenant pour le recouvrement des impôts fonciers; conservation de l'impression d'une île verte au sein de la ville; trop de conseillers – aucun dirigeant; protection des vues de l'escarpement (Place Foxview); aucun revêtement en vinyle; aucun garage double; salle consacrée aux scouts; aucun développement, exclusivement un parc (2)



ANNEXE 5 : Foire aux idées – Questionnaire

Questionnaire
IDEAS Fair
November 26, 2012

Welcome to Canada Lands Company's Ideas Fair!

We want to hear your vision of this new community. Your comments will be recorded in our Community Design Plan report that will be presented to the City of Ottawa at the end of our exercise in Spring 2014.

Feel free to remit your completed questionnaire to any member of the CLC team here tonight, place it in one of our comment boxes, or if you wish you may email it to us at svaliquet@momentumplancom.ca or fax it to: 613-729-4204.

1. If you were to live in the former CFB Rockcliffe Airbase grounds, what would you like to see around you?
2. If you continue to live where you are what would you like to see on the former CFB Rockcliffe Airbase grounds?
3. What would you like it to be called? Please help us -- name the community.
4. What are your biggest concerns?
5. How do you think this is going to change our City?
6. Share your favourite memory of the former CFB Rockcliffe Airbase grounds.

If you would like to be kept up to date about this project please provide your name and email address.

Name:

Email address:



Questionnaire
Foire aux IDÉES
26 novembre 2012

Bienvenue à la Foire aux idées de la Société immobilière du Canada!

Cette activité nous permettra de connaître votre vision pour cette nouvelle collectivité. Vos commentaires seront inclus dans notre rapport sur le Plan de conception communautaire qui sera présenté à la Ville d'Ottawa à la fin de notre exercice au printemps 2014.

Vous pouvez remettre votre questionnaire rempli à tout membre de l'équipe de la SIC ici ce soir, le déposer dans l'une des boîtes à cet effet, le transmettre par courriel à svaliquet@momentumplancom.ca ou le télécopier à 613-729-4204.

1. Si vous habitez sur les terrains de l'ancienne base aérienne FC à Rockcliffe, qu'aimeriez-vous voir aux alentours?
2. Même sans y déménager, qu'aimeriez-vous voir sur les terrains de l'ancienne base aérienne FC à Rockcliffe?
3. Comment devrait-on appeler ce projet? Aidez-nous à trouver un nom pour cette collectivité.
4. Quelles sont vos plus grandes préoccupations?
5. Comment croyez-vous que la ville pourrait en être affectée?
6. Faites-nous part de votre meilleur souvenir de l'ancienne base aérienne FC à Rockcliffe.

Pour que nous puissions vous tenir au courant du projet, veuillez indiquer vos nom et adresse de courriel.

Nom :

Adresse de courriel :

